

1-VÉRIFICATION DU DROIT DE VOTE

Le quorum est atteint à 19h35. Les droits de vote des membres présents ou représentés par procuration totalisent 2047 votes soit 65.79%

L'assemblée est donc déclarée ouverte.

Monsieur Jean-Paul Paradis (212) préside l'assemblée, Monsieur Roger Falardeau (406), vice-président et Madame Noëlla Fecteau (101) sont présents.

2-ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Paris (205) appuyée par Monsieur Roger Falardeau (406) propose l'adoption de l'ordre du jour

ADOPTÉ

3-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 08 AVRIL 1998

Les copropriétaires confirment avoir pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 08 avril 1998.

Monsieur Odina Tremblay (302) appuyé par Monsieur Yvan Mailloux (111) propose l'adoption du procès-verbal.

ADOPTÉ

4-AFFAIRES DECOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Monsieur Roger Falardeau (406) nous fait le résumé de ses recherches au sujet du revêtement de plancher sur les étages.

Aucune décision n'est prise à ce sujet mais des études sont en cours.

5-RAPPORT DES ADMINISTRATRICES

Madame Andrée Paulet (104) dépose le rapport des administratrices.

A l'item sécurité, elle nous suggère fortement d'attendre que la porte soit refermée lorsque nous entrons dans le garage le soir afin d'éviter que quelqu'un puisse s'y introduire. Elle suggère également de stationner la voiture le plus possible près de la porte de notre dépôt toujours pour décourager quelqu'un qui chercherait à l'ouvrir.

6-RAPPORT FINANCIER

Madame Liliâne Mailloux (111) fait lecture des états financiers de l'exercice terminé le 31 janvier 1999 certifiés par Monsieur Marc Cloutier c.a. Le rapport montre un excédent des revenus sur les dépenses de 3063,91\$

Sur proposition de Monsieur Yvan Mailloux (111) appuyé par Madame Ginette Turgeon (109), il est unanimement résolu d'adopter le rapport financier.

ADOPTÉ

7-ADOPTION DU BUDGET 1999-2000

Madame Andrée Paulet (104) fait lecture du budget des dépenses 1999-2000. Ce budget de dépenses totalisant 65,793\$ est adopté à l'unanimité sur proposition de madame Ginette Turgeon (109) appuyée par Monsieur Roger Falardeau (406)

ADOPTÉ

9-RATIFICATION DU TARIF DE LOCATION DES STATIONNEMENTS

EXTÉRIEURS

Monsieur Jean-Guy Caron (412) appuyé par Madame Johanne Landry (305) propose que le coût mensuel d'un stationnement extérieur pour un résident soit maintenu à 15\$ et que pour un non-résident la direction soit autorisée à louer selon leur discrétion.

ADOPTÉ

10-ELECTION DES ADMINISTRATEURS

Monsieur Yvan Mailloux (111) appuyé par Madame Andrée Paulet (104) propose Monsieur Jean-Guy Caron (412) comme président d'élection. Monsieur Caron accepte.

ADOPTÉ

Monsieur Roger Falardeau (406) appuyé par Monsieur Odina Tremblay (302) propose Madame Andrée Paulet (104) Madame Ginette Turgeon (109) appuyée par Madame Johanne Landry (305) propose Liliane Mailloux (111) Madame Thérèse Allard (102) appuyée par Madame Martine Brie (105) propose Madame Jacqueline Lavallée (312)

Les mises en nomination étant fermées, les trois administratrices sont élues par acclamation

ADOPTÉ

11-ELECTION DES OFFICIERS DES COPROPRIÉTAIRES

Les postes de président, vice-président, secrétaire sont présentement détenus par Messieurs Jean-Paul Paradis (212) et Roger Falardeau (406) et Madame Noëlla Fecteau (101) Les copropriétaires demandent que les officiers présentement en poste soient mandatés pour une année supplémentaire à leur poste respectif. Les officiers acceptent.

ADOPTÉ

12-AFFAIRES DIVERSES

Aucun point significatif ne ressort des affaires diverses de l'assemblée générale du 14 avril 1999.

13-CLOTÛRE DE L'ASSEMBLÉE

A 21h30 l'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le président déclare la clôture de l'assemblée.

 secrétaire

 président

Sainte-Foy, le 15 avril 1999